

## Le conseil de vie collégienne 5 mai 2017

Étaient présents:

Monsieur Martin chef d'établissement  
M. Arfi adjoint-gestionnaire  
Madame Larroque conseiller principal d'éducation  
Monsieur Paludetto assistant d'éducation  
M. Perez agent d'encadrement  
Madame Roulland représentant des parents d'élèves.

Étaient excusés:

Madame Michaud représentant des personnels enseignants.  
Monsieur Sala représentant des parents d'élèves.

Représentants des élèves : Chevassus Léo 3/4

Riemer Perrine 3/4: présente.

Chevassus Paul 5/4

Cros Arthur 5/4 : présent.

Robert Falantin Enzo 5/2.

Daudigny Quentin 5/6 présent

Boulet Camille 6/6 présente

Fulgence Ilian 6/4

Piguel Inès 6/6 présente.

Dutheil Arno 6/6

Cadéac Salomé 4/6 présente.

Tallet Anna 4/6

Godin Rémi 3 ulis.

Lauwrence Scott.

Martinez Sergio 4/1

Trime Manon 4/1.

Monsieur Martin prend la parole pour expliquer ce qu'est le conseil de vie collégienne.

Ce conseil est mis en place pour la première fois.

Il doit prendre en compte l'avis des collégiens sur la vie du collège et donner l'avis des élèves.

C'est une réunion de personnes consultatives.

Il ne prend pas de décision et doit consulter le conseil d'administration ou le chef d'établissement (qui sont les instances décisionnelles), avant que soit prise une décision.

..

Le but est d'organiser des réunions régulières pour aborder les différentes questions.

Les élèves de ce conseil représentent les élèves du collège

Leur fonction est de proposer des améliorations dans la vie au collège.

Les élèves proposent alors de faire une boîte à idées pour recueillir les souhaits de chacun, voire un blog.

Madame Larroque suggère que tous les délégués de classe consulte leur classe afin de connaître les souhaits des élèves et de faire une synthèse .

Ce conseil pourra intervenir sur un projet de l'établissement (choix pédagogique).

le règlement intérieur.

l'aménagement ou l'organisation du temps ,c'est à dire du temps à la disposition des élèves en dehors de la classe ,tout ce qui relève de la vie scolaire.

sur la sécurité et la santé

sur l'organisation des activités du collège.

La présentation du conseil et de ses fonctions ayant été faites ont lieu les élections.

- Election d'un élève vis président dont le rôle sera d'animer la réunion.
- et de décider avec le président de l'ordre du jour.
  
- Votants ;14
- Camille Boulet : 8 voix. ; élue vice-présidente
- Arno Dutheil 4 voix.
- Inès Piguel 2 voix.

Les élèves ont ensuite énoncé les premières requêtes.

Inès évoque les activités proposées au collège et propose d'offrir plus d"activités

Camille aborde le problème du nombre des toilettes disponibles à l'heure actuelle en raison des travaux en cours, ainsi que celui des saccages du matériel.

Arno parle du nombre parfois restreint des places au CDI.

On parle des toilettes pour les handicapés accessibles à tous les élèves pendant ces périodes de travaux et il est envisagé de faire une campagne de sensibilisation : à voir avec tous les délégués de classe.

Sont évoquées les questions concernant de l'accès à l'informatique : temps limité?  
travail urgent.

Il est proposé d'acheter de nouveaux jeux de société.

voir avec Thomas.

Jeux d'echec ; toléré en étude.

Bridge; yoga; activités sportives: nouveaux clubs proposés.

Il est précisé qu'une demande d'engagement sur l'année sera obligatoire pour s'inscrire à certains clubs : comme le théâtre.

On propose l'accès au foyer à la "carte"..

Le problème de l'infirmerie est évoqué avec les "vraies urgences "ou pas.

Celui du self avec ses "priorités"..